

250931 - Est-il recommandé à l'imam d'expliquer en amon les versets qu'il va réciter dans le cadre des prières nocturnes du Ramadan?

La question

L'un des groupes qui organisent la prière nocturne surérogatoire du Ramadan procède au sortir de la prière à une expliation succincte des versets récités dans les quatre premières rakaa avant d'accomplir quatre autres rakaa suivies de leur exlication et continue ainsi. Cette pratique vise à permettre aux prieurs de saisir les sens des versets récités. Qu'en pensez vous? S'agit-il d'une innovation ou pas?

La réponse détaillée

J'ai exposé cette question à notre maître Abdourrahman al-Barak (puisse Allah le Très-haut le protéger) et il a dit: « Cela ne représente aucun inconvénient, s'il rencontre l'agrément des fidèles car il ne faut pas leur rendre la pratique trop pesante. » Voir la réponse donnée à la question n°[38025](#) .

Allah le sait mieux.